

**Questions de non-application potentielle découlant du
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT et Réponses**
Secrétariat de l'ICCAT

1. Infractions signalées par les observateurs dans le cadre du Programme régional d'observateurs pour les transbordements

Seuls trois cas de non-application potentielle ont été signalés, comme indiqué ci-dessous. Des réponses à tous ces cas ont été reçues. Le cas échéant, les CPC ont pris des mesures de suivi ; dans certains cas, aucune non-application potentielle (PNC) n'a été constatée et aucune action n'a donc été nécessaire. Les détails des PNC et des réponses figurent à l'**appendice 1**.

Tableau 1. Résumé des PNC dans le cadre du ROP-transbordement.

<i>CPC</i>	<i>Nombre de PNC</i>	<i>Réponses</i>	<i>Mesures prises par la CPC</i>
Chine	0	n/a	n/a
Taïpei chinois	1	1	Oui
Japon	2	2	Oui
Corée	0	n/a	n/a
Namibie	0	n/a	n/a

Les rapports complets des observateurs déployés dans le cadre du ROP_transbordement peuvent être consultés sur la [page web de l'ICCAT](#).

2. Infractions signalées par les observateurs dans le cadre du Programme régional d'observateurs pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

2.1 Navires

Cinquante PNC ont été signalées par des observateurs à bord de senneurs. Un résumé des rapports des PNC et des réponses, ainsi que des mesures prises le cas échéant, se trouve à l'**appendice 2**.

Tableau 2. Résumé des PNC dans le cadre du ROP-BFT (navires)

<i>CPC</i>	<i>Nombre de navires participant au ROP en 2023</i>	<i>Nombre de PNC</i>	<i>Réponses</i>
Albanie	2	0	n/a
Algérie	32	3	3
UE	69	25	18 (+ 7 procédures en instance)
Libye	15	2	2
Maroc	4	0	n/a
Norvège	7	5*	5
Tunisie	51	3	3
Türkiye	29	12	12

* À la date de rédaction mais les rapports n'ont pas tous été reçus en raison de la saison de pêche plus tardive. L'une d'entre elles concerne la procédure d'élevage dans le cadre du projet pilote de stockage de courte durée mais a été incluse avec les navires car une opération de capture et une opération de mise en cage ont été réalisées dans le cadre d'un seul déploiement.

Les rapports des observateurs déployés sur des senneurs sont disponibles à l'**annexe 1**.

2.2 Fermes et madragues

Les observateurs ont signalé un total de 31 cas de non-application potentielle depuis la dernière réunion de la Commission. Un résumé des rapports des PNC et des réponses, ainsi que des mesures prises le cas échéant, se trouve à l'**appendice 3**. Le **tableau 3** ci-dessous présente un résumé des rapports.

Tableau 3. Résumé des PNC dans le cadre du ROP-BFT (madragues et fermes).

<i>CPC</i>	<i>Nombre de déploiements dans les madragues/fermes dans le cadre du ROP depuis le 1^{er} octobre 2022</i>	<i>Nombre de PNC</i>	<i>Réponses</i>
Albanie	2	0	n/a
UE	43	30	30
Maroc	6	0	n/a
Tunisie	7	0	n/a
Türkiye	11	1	1

Les rapports des observateurs déployés dans les fermes et les madragues sont disponibles à l'**annexe 2**.